

- Chaîne numérique sport : innovation côté public, opacité côté direction
- Festival de Cannes 2026 : réduction de voilure pour les équipes de FTV, pas pour les prestataires privés !
- Bureaux à l'étranger : sous-traitance, le signal d'alarme du bureau de Bruxelles
- Téléthon 2025 : les remarques des élus entendues par la direction
- Rapport de la CSSCT : un nouveau prestataire de psychologues du travail au service des salariés
- Bilan de l'emploi : la réduction des effectifs se poursuit
- Rapport de la commission économique-structure : recherche économies désespérément

CSE après CSE, les élus CGT constatent que l'entreprise poursuit sa course folle, entraînant les salariés dans une spirale périlleuse. Économies, réductions d'effectifs, externalisations à tout crin... Rien ne semble l'arrêter. Ni les alertes sur la santé, ni l'échec des réorganisations, ni les débats que suscitent dans la société les choix erratiques de ses gouvernants. Mais vos élus CGT seront toujours là pour défendre celles et ceux qui, jour après jour, par leurs valeurs et leur travail, constituent la seule vraie richesse de France Télévisions : les salariés.

- **Chaîne numérique sport - innovation côté public, opacité côté direction**

---

À l'appel des élus, la direction s'est présentée pour la 3<sup>ème</sup> fois en séance depuis le début de l'année. Objectif affiché : l'obtention d'informations claires et précises sur l'implantation de la chaîne numérique des Sports.

- **Un atout pour France Télévisions que les élus ne contestent pas !**

Une chaîne dédiée au sport, donc, conçue comme une plateforme de retransmissions en direct, de documentaires et d'archives, avec une forte dimension interactive et cela, grâce à un tchat permettant au public d'échanger avec les présentateurs.

Selon la direction, cette offre, unique sur le marché, permettrait d'augmenter significativement l'audience des contenus sportifs de France Télévisions. Elle permettrait aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques, notamment via la publicité autorisée sur ce canal numérique.

« Une chaîne H24 avec tous nos événements de sport, c'est 2 à 3 fois plus d'audience pour France.tv (...) L'originalité de cette chaîne c'est l'interactivité offerte au public. (...) Le public peut se connecter à l'évènement diffusé et y participer avec les présentateurs. (...) C'est une offre qu'aucun autre groupe de télévision ne propose ! (...) Il y a la possibilité de faire rentrer de la publicité jusqu'à 8 minutes de 9h à 20h et donc, de faire rentrer de l'argent. »

- **Zéro pointé pour la direction et son manque de transparence**

Si les élus saluent le potentiel stratégique du projet, ils dénoncent néanmoins un **manque total de transparence** dans sa préparation. Ils regrettent de ne pas avoir été consultés en amont et de

n'avoir reçu aucune information complète sur l'organisation, les moyens, la programmation ou encore les impacts humains et financiers de la création de cette chaîne.

Les représentants du personnel demandent donc à la direction de leur fournir rapidement l'ensemble des documents nécessaires à leur travail d'analyse (cahier des charges, moyens humains et techniques, plannings, plan d'activité et de formation, organigramme, impacts économiques, ...). Ils ont rendu une résolution en ce sens.

Ils attendent également des réponses précises aux questions posées lors des CSE précédents, et cela avant la séance du mois de mai 2026.

[Lire la résolution ici](#) 

- **Festival de cannes 2026 : réduction de voilure pour les équipes de FTV, pas pour les prestataires privés !**
- 

2 rédacteurs, 2 JRI, un seul monteur !

Cette année, **les équipes de la rédaction nationale présentes à Cannes seront réduites.**

Finis aussi les déplacements massifs de présentateurs et de directeurs.

Pour le numérique et les réseaux sociaux en revanche, pas de réduction d'effectif (4 journalistes planifiés).

La direction l'assure : les temps de repos seront respectés, les demandes des éditions réduites.

Oui, mais... Que feront les équipes sur place ? Quel sera le contenu de leurs missions, la réalité de leur charge de travail ? Ne risquent-elles pas de s'accroître du fait de cette réduction de moyens ?

- **Des plannings prévisionnels présentés aux élus incomplets, indigents, certains comportent même des irrégularités.**

En CSE, les élus pointent l'absence des directrices et directeurs pour répondre à leurs questions (Information, Fabrique, etc...). Ils dénoncent aussi un paradoxe : **les économies imposées aux équipes de reportage et d'information de France Télévisions ne concernent pas les boîtes de production privées, elles-mêmes financées par France Télévisions** (Mediawan et Together media, entre autres). L'émission « C dans l'air » (production Mediawan) sera par exemple réalisée une fois par jour depuis le festival.

Quant aux équipes de la Fabrique, elles assureront toujours la Télé du Festival mais la montée des marches ne sera plus diffusée sur le linéaire mais sur Youtube via la chaîne Brut.

Autre nouveauté pour les équipes de La Fabrique : la technologie ST 2110 ! Elle permet de relier une régie à distance des plateaux : plus de régie à Cannes, donc ! Le pilotage se fera depuis Paris ! Une aubaine pour la direction, à l'heure où les économies et la modernisation de nos outils font rage à France Télévisions !

Pour finir, et cela malgré leurs demandes récurrentes depuis des années, les élus déplorent une fois de plus le manque de précision dans les documents fournis par la direction. Un manque de transparence qui les empêche de se prononcer clairement. C'est pourquoi, las de ne pas être entendus mais bien conscients de leurs responsabilités vis-à-vis des salariés, ils ont rendu **un avis négatif à cette demande de dérogation de temps de travail.**

[Lire l'avis ici](#) 

- **Bureaux à l'étranger** : sous-traitance, le signal d'alarme du bureau de Bruxelles

---

Pour son premier CSE, le nouveau directeur de l'information, Philippe Corbé, s'est présenté aux élus et a dû aborder un dossier sensible : celui du fonctionnement des bureaux à l'étranger de France Télévisions.

France Télévisions dispose aujourd'hui de **huit bureaux à l'international** (Rome, Londres, Washington, Pékin, Jérusalem, Moscou, Berlin et Bruxelles). Des bureaux où les correspondants sont des journalistes de France Télévisions en CDI, détachés du siège. Chaque bureau tourne grâce à l'appui d'un ou plusieurs employés (JRI, techniciens, fixeurs, assistant selon la configuration), dont le contrat de travail dépend du droit local et de sociétés prestataires. Dans d'autres zones du monde, comme à New Delhi ou Dakar, l'intégralité des prestations est confiée à des boîtes de production étrangères ou locales.

- **Ce qui s'est joué ces derniers mois au bureau de Bruxelles a su illustrer les dérives possibles d'un système opaque**

Fin 2024, la boîte de production française Via Storia remporte l'appel d'offre obligatoire pour la prestation audiovisuelle rattachée au bureau de Bruxelles.

Et cela commence mal : cette société n'est pas implantée en Belgique ! Via Storia, sous-traite donc aussitôt à Media Pro, une société installée en Belgique.

Très vite, la prestation n'est pas à la hauteur : les remontées de problèmes techniques se succèdent, puis arrivent les problèmes humains.

Le « **producer** » **employé par la société sous-traitante**, dont le statut reste flou, intervient en appui de la journaliste CDI en poste à Bruxelles (journaliste de la rédaction nationale). Il assure de nombreuses tâches éditoriales au point de subir un **burn-out** qui le mène vers un **arrêt de travail**.

Au final, ce salarié quitte son poste après une **rupture négociée**, alors qu'un licenciement avait été envisagé. La situation était tellement dégradée que la direction parisienne a même dû se rendre plusieurs fois à Bruxelles.

- **La sous-traitance dans les bureaux excentrés à l'étranger est un véritable sujet**

Les élus ont alerté sur le **manque de transparence** entourant la sous-traitance dans les bureaux étrangers : **nature des contrats, statut des salariés, garanties éditoriales et professionnelles, conditions humaines de travail**. Ils ont rappelé que, malgré les contraintes budgétaires, France Télévisions doit exiger de ses prestataires le respect de règles éthiques minimales.

Ils ont également dénoncé l'existence possible de bureaux gérés par des sociétés domiciliées dans des paradis fiscaux.

Dans un contexte marqué par une enquête parlementaire, les élus estiment que France Télévisions doit se montrer exemplaire, tant sur le plan éthique qu'humain.

- **Téléthon 2025** : les remarques des élus entendues par la direction

---

Les élus ont exprimé leur satisfaction concernant la prise en compte, par la direction du Téléthon, des remarques formulées lors des précédents CSE. Ils saluent les efforts réalisés ainsi que la présence de la direction concernée en séance.

Cette édition a reposé majoritairement sur les moyens de fabrication internes de France Télévisions, ce que les élus considèrent comme un point très positif. Les salariés ont également été invités à participer, notamment via le centre d'appel.

À quelques exceptions près, liées aux contraintes opérationnelles sur le terrain, les plannings ont globalement été respectueux des règles en vigueur.

- **Rapport de la commission santé sécurité et conditions de travail : un nouveau prestataire de psychologues du travail au service des salariés**

---

- **Assistants sociales**

**SOCIAL DIRECT** semble effectuer un travail satisfaisant auprès des salariés.

Le service est composé de 26 assistantes sociales pour France Télévisions. Les rendez-vous se prennent dans monospace/ressources humaines/prévention/accompagnement des situations individuelles. Ils peuvent se tenir en présentiel ou en distanciel.

- **Psychologues du travail**

**QUALISOCIAL** est désormais le nouveau prestataire choisi par France Télévisions.

Présence sur site environ une fois par semaine.

Deux lignes d'écoute sont disponibles pour les salariés 24h/24, 7j/7. Le service est joignable au **0 805 384 772**.

L'an dernier, les principaux motifs de consultation concernaient des relations de travail dégradées, des exigences de travail et des exigences émotionnelles. Ces problématiques traduisent une perte de sens au travail, une intensification des tâches, des transformations des métiers, etc.

Les élus souhaitent que les psychologues du travail puissent travailler sur la prévention au sein de l'entreprise.

- **L'interdiction de fumer et de vapoter s'étend**

L'étau se resserre pour les fumeurs *ET* les vapoteurs au siège de France Télévisions.

La seule zone fumeurs dans l'enceinte de MFTV est le patio dit « France 3 ». À terme, l'entreprise se dirige vers une interdiction totale de fumer ou de vapoter à l'intérieur des bâtiments.

Une décision importante tant pour des enjeux de santé publique que de sécurité.

- **Parking vélo : les travaux actés sur la rampe d'accès accidentogène... Enfin !**

On ne compte plus les chutes après glissade sur cette rampe, devenue le cauchemar des cyclistes. Depuis plusieurs années, les élus demandent l'application d'un revêtement anti-dérapant dans les zones accidentogènes. Il semblerait que cela soit enfin acté.

Combien d'accidents du travail a-t-il fallu pour en arriver à cette décision ?

- **Des zones de repli PMR à l'emplacement de photocopieuses !**

31 espaces de repli pour les Personnes à Mobilité Réduite ont été créés au Siège.

Tous ont été équipés d'un téléphone pour permettre aux salariés concernés de se signaler. Malheureusement, les élus font état d'un certain nombre d'espaces de repli rendus inaccessibles, le plus souvent encombrés par des objets.

Encore plus incompréhensible : le fait que ces emplacements à l'origine déjà occupés par des photocopieuses soient estampillés zone de repli pour PMR !

Le manque de personnes chargées de l'évacuation est également déploré par les élus.

- **Absentéisme : la direction de l'information en première ligne !**

Le taux moyen d'absentéisme à France Télévisions est de 6,62 %, en hausse de 0,26 point sur un an.

On observe une augmentation de l'indicateur gravité avec une moyenne de 22,7 jours d'absence par salarié contre 21,7 l'année précédente.

Le nombre des arrêts reste stable, mais leur durée est en augmentation : + 11 % en un an.

À noter une augmentation de + 31 % des arrêts de longue durée à l'information.

Le nombre de jours par accident du travail est en hausse de 7 %.

Pour les élus, difficile de ne pas s'interroger sur le lien entre ces hausses et certaines pratiques managériales génératrices de risques psycho sociaux.

- **Livret Prévention Santé Sécurité Campus**

Un livret prévention santé sécurité campus est offert à chaque nouvel arrivant. Une obligation légale. Il contient des consignes de sécurité, les numéros d'urgence, des contacts, des droits, etc.

Les élus souhaitent qu'il puisse être mis à disposition de tous les salariés.

- **Bilan de l'emploi : la réduction des effectifs se poursuit**

---

Le niveau de l'emploi global en équivalents temps plein est de 3 579,7 ETP moyens soit :

- 3166,2 ETP permanent
- 413,5 ETP non permanents.

Une baisse de -117,9 ETP moyens par rapport à la situation du 31 décembre 2024.

Les salariés permanents représentent 88,4 % des effectifs globaux.

La baisse est de - 88 ETP pour les PTA et de - 30 ETP pour les journalistes.

À noter le solde des arrivées/départs : -10, soit 137 arrivées en CDI (dont 72 transformations CDD) contre 147 départs.

Pour les heures supplémentaires payées, la baisse est significative : -25,2 % (-18,5 % pour les permanents, -35,3 % pour les non permanents).

Les élus s'indignent du fait qu'ils ne soient jamais remplacés dans leurs services lorsqu'ils s'absentent dans le cadre de leurs mandats. Il suffirait pourtant que les managers le demandent.

Alors qu'ils s'investissent dans la vie de l'entreprise, ces salariés élus peuvent dès lors être perçus comme des "privilegiés".

Conséquences : en l'absence de remplacement, leurs collègues se retrouvent avec une charge de travail accrue qui peut générer du ressentiment. Certains managers refusent même des congés à des salariés, sous prétexte que leurs collègues élus seront absents pour exercer leurs mandats. Inadmissible pour les élus !

Ces pratiques créent un climat délétère dans les services et ne respectent pas les accords signés. On frôle la discrimination syndicale.

- **Rapport de la commission économique-structure : recherche économies désespérément !**

---

Dans le cadre des objectifs de retour à l'équilibre fixés par la présidence, la direction a présenté plusieurs pistes d'économies actuellement à l'étude. Les discussions portent notamment sur :

- **La vente d'une partie du patrimoine immobilier**, avec l'hypothèse, de plus en plus évoquée, de céder l'immeuble Valin, puis de le relouer ensuite.
- **La cession de certains droits sportifs**, comme l'exemple avancé de la revente de la moitié des droits du Tournoi des Six Nations, qui pourrait générer environ 15 M€.
- **Le recours accru à l'intelligence artificielle pour le sous-titrage**, dans une logique de réduction des coûts de production.
- **La fin du renouvellement anticipé des téléphones professionnels**, qui ne seraient remplacés qu'en cas d'obsolescence avérée.
- **La suppression de certains émetteurs TNT** dans des zones du territoire où leur maintien apparaît coûteux au regard de l'audience desservie.

Ces pistes font partie des réflexions en cours et suscitent de nombreuses interrogations de la part des élus sur leurs impacts sociaux, techniques et stratégiques.

Prochain CSE Siège : les 15 et 16 avril 2026

Paris, le 1er avril 2026

#### Vos élus CSE



► Titulaires :

Alexis Du Retail, Georges Pinol, Aurélie Schiller, Nathalie Briand

► Suppléants :

Karine Brahim, Claudine Gilbert, Laurent Debruyne, Malika Aït-Ouakli, Emmanuel Vivier (Vaise), Nora Boubetra

► Représentante syndicale : Caroline Mari